



DOSSIER P.4

## DU NOUVEAU POUR LES JARDINS DU 10<sup>e</sup>

### SOMMAIRE

P6

Vie associative  
Participez au Conseil Local du Handicap

P11

Le 10<sup>e</sup> en mouvement  
Signature du contrat de prévention et de sécurité

P10

Le 10<sup>e</sup> en mouvement  
Bientôt un nouvel hôpital Lariboisière

P16

Histoire et Vies du 10<sup>e</sup>  
Le patrimoine déplacé du 10<sup>e</sup>

## UN BOULANGER DU 10<sup>e</sup> RÉCOMPENSÉ

Thierry Audou, de la boulangerie « Pains et Saveurs », au 219 rue du Faubourg Saint-Martin (métro Louis Blanc), a été récompensé cette année par le premier prix de pâtisserie d'Île de France. Son Paris-Brest, sa tartelette au citron, sa barquette aux marrons et son éclair au chocolat ont su convaincre un jury de professionnels exigeants.



## VŒUX DU MAIRE AUX HABITANTS

Rémi Féraud a présenté ses vœux pour 2017 aux habitants du 10<sup>e</sup> mardi 24 janvier au soir, avec une nouveauté cette année : leur diffusion en direct sur Internet.



## NOUVEL AN CHINOIS

Pour lancer l'année du Coq de feu, la Mairie du 10<sup>e</sup> a accueilli le Nouvel An Chinois, en présence des représentants des associations commerçantes franco-chinoises du 10<sup>e</sup> et de la Consule Générale de Chine à Paris.



## LES ECHOS DE LA LUMIÈRE

Mardi 17 janvier, la Mairie a accueilli la remise des dons récoltés lors de la cérémonie des lanternes du Canal Saint-Martin du 13 novembre 2016. Pour honorer la mémoire des victimes des attentats de novembre 2015, l'association « 13 Onze 15 » avait organisé la vente de lanternes en papier à déposer sur les eaux du Canal Saint-Martin le dimanche 13 novembre 2016 au soir. Grâce à la vente de ces lanternes, plus de 10 000 euros ont été récoltés et seront reversés à des associations de victimes du terrorisme.

A cette occasion, l'artiste Mathilde Dauguet a également présenté son œuvre, « Les Echos de la Lumière », réalisée avec des lanternes récupérées sur le Canal Saint-Martin à la fin de la cérémonie, et visible dans le hall de la Mairie.

## LES INFOS DU 10<sup>e</sup>

### Directeur de la publication :

Rémi Féraud.

### Rédaction :

Guillaume Alévêque.  
Tél. : 01.53.72.10.00

### Crédits photographiques :

Le Parisien/Grégory Plesse, Coll. LAMMING/Direct Matin, Bertrand Couderc/La Scala Paris, Byencore/AP-HP, Compagnie des Petites Heures, freepik.com, Emmanuel Chaniel, J.B. Garat/Mairie de Paris

### Réalisation :

Agence Bolivie.

### Impression :

Imprimerie de Compiègne.

Journal municipal trimestriel, imprimé à 60 000 exemplaires sur papier recyclé.

### Distribution :

Adrexo.

## Le 10<sup>e</sup>, un arrondissement de culture

*Madame, Monsieur,*

Notre arrondissement est reconnu pour être un pôle culturel attractif, et c'est pour nous tous une grande source de fierté. Depuis le début de mon mandat de Maire en 2008, de nombreux lieux culturels ont ouvert ou rouvert leurs portes et nous permettent de vivre et de découvrir toujours plus d'œuvres et de spectacles dans notre arrondissement.

Avec la réouverture du Louxor, salle emblématique, au printemps 2013, le cinéma a retrouvé l'un de ses temples parisiens. De nombreux événements et rencontres s'y tiennent désormais, en faisant un point d'attrait pour le 10<sup>e</sup> qui rayonne d'ailleurs bien au-delà de notre arrondissement. Et le Brady et l'Archipel, deux autres grandes salles de l'arrondissement, connaissent elles aussi un grand succès.

Pour notre quartier, qui fut celui des théâtres depuis le milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, que ce soit ceux des Grands Boulevards ou les Bouffes du Nord, ces lieux culturels et ce foisonnement sont la preuve que cet héritage est bien vivant. L'ouverture de la superbe médiathèque Françoise Sagan au mois de mai 2015 est un autre motif de fierté : attendue depuis de longues années, elle est un centre culturel aux usages multiples et très utilisé. Le bâtiment est en lui-même un espace magnifique et les nombreuses activités qu'il accueille en font, là encore, un lieu particulièrement attractif, complémentaire des autres bibliothèques du 10<sup>e</sup>, elles aussi toujours très fréquentées.

Des lieux culturels privés renaissent également : l'Alhambra il y a quelques années, et la Scala [voir article dédié en page 13] qui ouvrira au mois de juin 2018, participent déjà ou participeront à l'avenir de cette vie culturelle intense. Installé dans un bâtiment de la Ville de Paris, Le Point Ephémère, né il y a plus de dix ans est régulièrement cité dans les espaces qui font l'actualité culturelle de notre ville.

La culture se situe au cœur de notre politique. Elle fait vivre notre arrondissement, permet la rencontre des artistes et du public et enrichit notre regard sur le monde. C'est pourquoi je vous invite à découvrir, redécouvrir et continuer à fréquenter ces lieux qui font le bonheur de tous ceux qui aiment notre arrondissement.

**Rémi Féraud**  
Maire du 10<sup>e</sup> arrondissement



 @RemiFeraud

“

Le 10<sup>e</sup> arrondissement est reconnu pour être un pôle culturel attractif.

”

“

Pour notre quartier, qui fut celui des théâtres depuis le milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, ces nombreux lieux culturels et ce foisonnement sont la preuve que cet héritage est bien vivant.

”

# DU NOUVEAU POUR LES JARDINS DU 10<sup>e</sup>

## UN NOUVEL ESPACE VERT POUR LE 10<sup>e</sup> : LE JARDIN DE L'ÉCHIQUIER

Le Jardin de l'Échiquier va enfin ouvrir ses portes ! Après plusieurs années de réflexions et de concertation et plusieurs mois de travaux et d'aménagements, le nouvel espace vert du quartier de Bonne-Nouvelle sera bientôt disponible et ouvert à tous. Situé entre la rue de l'Échiquier et les Grands Boulevards, il sera composé d'une aire ludique, comprenant plusieurs jeux d'enfants (sur sol souple), d'un jardin pédagogique, de pelouses et d'un éclairage sobre s'inscrivant dans l'environnement du jardin.

L'entrée pourra se faire depuis la rue de l'Échiquier ou l'Impasse Bonne-Nouvelle, avec pour objectif de créer un nouveau lien et de désenclaver un quartier très dense. La pelouse est organisée en une demi-lune entourée de deux chemins permettant de traverser le jardin. Les arbres plantés sont des pruniers et des cerisiers du Tibet (prunus serulla), et des plantes grimpantes sont installées sur les bords ouest du jardin, contre les murs des bâtiments alentours.

Une fresque sera prochainement peinte sur un des murs d'immeuble autour du jardin, et l'esprit de ce nouvel espace vert est de s'intégrer au milieu des bâtiments du quartier. Ce nouveau jardin constituera une amélioration évidente du cadre de vie pour les riverains. A proximité des Grands Boulevards comme de la rue du Faubourg Saint-Denis, il sera à n'en pas douter un lieu de détente apprécié.

Nous avons souhaité que le jardin prenne le nom de Yilmaz Güley, célèbre cinéaste kurde. Une délibération sera discutée en Conseil de Paris prochainement à ce propos.

**Ouverture en juillet à partir de 8h en semaine et 9h le week-end, et jusqu'à 20h30 du 1<sup>er</sup> mai au 31 août.**  
**Plus d'informations sur place.**

Plan du jardin de l'Échiquier



Plantation des arbres de l'impasse Bonne Nouvelle menant au jardin



## UN JARDIN PARTAGÉ RUE LOUIS BLANC : DONNEZ VOTRE AVIS !

Projet déposé au budget participatif en 2015, l'idée de créer un jardin au coin de la rue Louis Blanc et de la Place du Colonel Fabien a été approuvée par les habitants avec plus de 1 400 votes favorables. Le projet comprenait la création d'un jardin sur une parcelle de 800m<sup>2</sup> au 4-6 rue Louis Blanc appartenant au bailleur Paris Habitat.

Après plusieurs mois de réflexion technique sur le contexte naturel du futur jardin, c'est désormais à vous de vous emparer de cet espace, pour lequel un budget de 180 000€ a été prévu.

Au début de ce mois d'avril, un conteneur a été installé sur place pour accueillir les ateliers de concertation prévus. Vous êtes tous invités à vous y joindre pour donner votre avis sur l'organisation du futur jardin. Le premier atelier de lancement de la concertation aura lieu le 26 avril au soir, directement sur place. Il sera suivi d'autres moments de présentation du concept de jardin partagé, de visite du futur jardin, puis de co-élaboration du cahier des charges avec les habitants.

Vous retrouvez plus d'informations sur la concertation sur le jardin partagé de la rue Louis Blanc sur le site de la Mairie dans les prochaines semaines.



**Pour participer à la concertation,  
contactez-nous à :**  
[jardinlouisblanc@gmail.com](mailto:jardinlouisblanc@gmail.com)

## DÉRATISATIONS : LA MAIRIE SE MOBILISE

Pour faire face à la présence trop importante de rats dans les jardins et squares de Paris, et notamment de notre arrondissement, les services de la Mairie ont fait appel à des équipes de dératisation.

C'est par exemple en ce moment le cas place Madeleine Braun (sur le parvis de la Gare de l'Est) et dans quelques semaines place Raoul Follereau.

Pour les réaliser convenablement, il convient de fermer les squares en question pendant plusieurs semaines et d'y installer des pièges, régulièrement relevés, afin que les rats voient leur population diminuer.

Nous sommes conscients des désagréments provoqués mais il est important pour nous que les espaces verts du 10<sup>e</sup> restent accueillants pour tous, des plus jeunes au plus âgés, et que les rongeurs n'y perturbent pas nos moments de repos et de promenade.

## OUVERTURE ÉLARGIE AU SAMEDI DU JARDIN DE L'HÔPITAL SAINT-LOUIS

Ouvert à tous chaque dimanche depuis plusieurs années, le jardin de l'hôpital Saint-Louis est désormais également ouvert le samedi. Suite à un accord avec l'hôpital, nous pourrions donc tous nous y promener durant les deux jours du week-end.

Pour vous y rendre, entrez par le numéro 1 de l'avenue Claude Vellefaux.



# PARTICIPEZ AU CONSEIL LOCAL DU HANDICAP !

Le Conseil Local du Handicap du 10<sup>e</sup> arrondissement (CLH 10) rassemble tous ceux qui souhaitent participer à la construction d'un arrondissement inclusif, pour que chacun-e puisse vivre pleinement sa ville et son quartier. Animé par Léa Vasa, adjointe au maire chargée du handicap, le CLH prend la forme d'une commission consultative extra-municipale, composée d'habitant-es et de représentants associatifs et institutionnels.

Ce Conseil appartient à ceux qui le composent. En participant aux groupes de travail thématique, ponctuellement ou régulièrement, il vous permet de partager et recevoir des informations locales (événements, projets, bonnes pratiques, etc.), de mettre en place des événements festifs, formations, actions de sensibilisation ou de proposer des améliorations des politiques locales.

Le CLH est né en novembre 2014 de l'expérience des citoyen-nes formant la Commission Accessibilité Pour Tous dans le 10<sup>e</sup> puis de la volonté municipale. Depuis sa

création, il a par exemple participé à l'élaboration du Schéma Départemental pour les parisiens en situation de handicap renouvelé en 2017, déposé avec succès un projet d'accessibilité au budget participatif 2016, ou encore organisé de nombreuses opérations de sensibilisation (ex. formation des agents de la ville, expositions).

Le 16 mars 2017, une cinquantaine d'habitants se sont retrouvés pour faire part de leurs besoins et projets lors d'une réunion d'information à l'attention des citoyens du 10<sup>e</sup> arrondissement. Ce travail se poursuit désormais avec quatre groupes de travail spécifiques.

**Pour y participer ou pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter :**

- > [clh10@paris.fr](mailto:clh10@paris.fr)
- > par téléphone : 01 53 72 10 32 auprès de Manelli Grisoni, chargée de mission santé et handicap
- > par courrier ou sur place, à la Mairie du 10<sup>e</sup>, 72 rue du Faubourg Saint-Martin, 75010.



## EXPOSITION

### « CONNAISSENS »

Du 28 mars au 1<sup>er</sup> avril 2017, la Mairie du 10<sup>e</sup> a accueilli « Connaissons », exposition artistique inédite qui plongeait les visiteurs dans une expérience sensorielle unique. Elle s'inscrivait dans la campagne de sensibilisation nationale conçue par E&H LAB pour la Fondation Harmonie Solidarités. Munis de casques audio et de lunettes simulant des handicaps visuels, les participants ont pu redécouvrir leurs sens à travers un parcours sensoriel de 4 modules immersifs : Hallucination, Évocation, Silence, Renaissance. Un espace d'échange et des ateliers de sensibilisation (initiation au braille, à la Langue des Signes Française...) agrémentait également l'exposition.

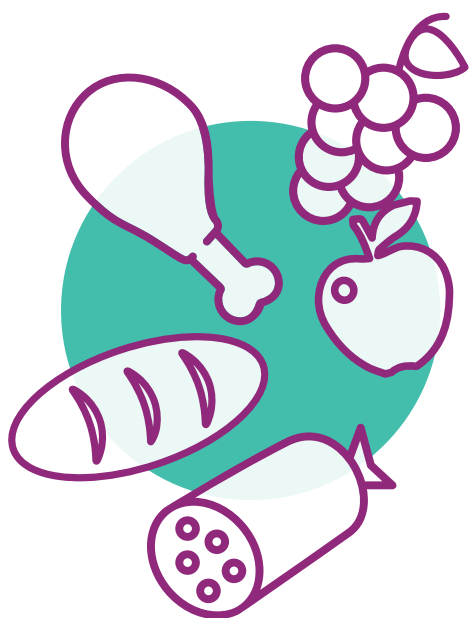
# LES CANTINES SCOLAIRES DU 10<sup>e</sup> AGISSENT CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Le gaspillage alimentaire est un sujet central pour les cantines scolaires, qui nous mobilise dans le 10<sup>e</sup> arrondissement. Le dispositif utilisé dans nos cantines est celui de la liaison chaude : dans toutes les écoles, les repas servis aux enfants sont préparés et cuisinés sur place. Gage de qualité et de fraîcheur, ce dispositif nous permet de cuisiner au plus juste les quantités servies et ainsi la surproduction. Notre objectif est de coller au plus près des effectifs déjeunant le midi dans nos écoles.

Chaque jour, ce sont plus de 7.000 repas qui sont servis dans les vingt-neuf écoles et collèges du 10<sup>e</sup>, les enjeux sont donc considérables. Une commission des menus se réunit en Mairie tous les deux mois, en présence d'une diététicienne et du Maire Adjoint en charge des affaires scolaires Eric Algrain, à laquelle participent également parents d'élèves, responsables de cantines, directeurs et directrices de nos écoles et responsables éducatifs ville (REV) pour élaborer les repas des enfants en respectant la réglementation en cours.

Un groupe de travail a par exemple été constitué afin de réfléchir à l'amélioration des recettes et la présentation des plats. Pour accompagner la sensibilisation des enfants à la question du gaspillage alimentaire, des tables de tri des déchets équipent d'ores et déjà quatre établissements (2 écoles maternelles, 2 élémentaires), et d'autres équipements sont prévus en 2017, notamment dans un des cinq collèges de l'arrondissement.

Depuis un an, ces bio-déchets sont retraités par une société spécialisée ; la collecte est réalisée par une structure d'insertion locale puis est acheminée par des véhicules à faible consommation d'énergie vers une ferme des Yvelines où ils sont transformés par méthanisation. L'énergie produite contribue aux besoins locaux en électricité et les résidus secs obtenus servent d'engrais.



## La part du bio et des produits de qualité continue de progresser

L'alimentation durable, c'est-à-dire les aliments offrant des garanties objectives de respect de l'environnement (notamment les produits Label Rouge et les produits certifiés Marine Stewardship Council (MSC) et biologiques), relève d'un choix économique engagé et responsable que nous avons décidé d'assumer dans le 10<sup>e</sup> arrondissement. La part d'alimentation durable a ainsi fortement progressé dans les cantines scolaires du 10<sup>e</sup>, et représente désormais près de 40% des dépenses alimentaires.

Depuis deux ans, l'intégralité des produits secs (pâtes, riz, etc.) servis dans les assiettes relève du bio, et il en est de même pour le pain de nos cantines. Notre effort porte désormais sur les services de fruits et légumes bio. L'objectif du Plan Alimentation Durable (PAD) de la Ville de Paris est d'atteindre d'ici 2020 les 50 % d'alimentation durable dans les assiettes de nos cantines : le 10<sup>e</sup> est donc en bonne voie, et c'est tant mieux pour nos enfants, et pour l'environnement !

# ENTRETIEN AVEC PATRICK COGNASSON, AUTEUR D'UNE « HISTOIRE DE LA GARE DU NORD »

**Monsieur Cognasson, pour beaucoup, la Gare du Nord n'est qu'un lieu de passage, un carrefour très fréquenté du quotidien, d'où vous vient cette passion pour la gare ?**

Historien et cheminot, mes travaux universitaires m'ont conduit dans le 10<sup>ème</sup> arrondissement. J'habite dans l'ancien Clos Saint Lazare terre électorale de la gare du Nord, et j'y ai travaillé. Situées à moins de 300 mètres à vol d'oiseau l'une de l'autre, les gares de l'Est et du Nord, n'ont pu former une entité territoriale homogène. Deux gares, deux destins industriels et urbains !

J'avais publié il y a une vingtaine d'années un ouvrage sur la Gare de l'Est, voici aujourd'hui l'histoire de la Gare du Nord.



Gare du Nord en 1914, les taxis, Coll. LAMMING  
Publiée par Direct Matin – 18 avril 2014

**Dans le 10<sup>e</sup>, la Gare du Nord et de l'Est sont deux repères majeurs. Qu'est-ce qui fait la spécificité de la Gare du Nord ?**

Pour assurer la mobilisation des troupes, l'Etat-major militaire privilégiait la diversification des gares. Le réseau du Nord était le plus riche de France, avec ses débouchés métallurgiques et charbonniers.

Le terminus parisien devint ainsi le fief des Rothschild qui ne lésineront pas sur les moyens pour construire « leur » gare monumentale.

**La Gare du Nord actuelle date de 1864 lorsqu'elle a été reconstruite par l'architecte Jacques Hittorf. À quoi ressemblait-elle auparavant ?**

La première gare du Nord, confiée à Léonce Reynaud, homme des arts, des sciences et des techniques, était située en face de la rue des Magasins (rue de Saint Quentin). La cour d'entrée était séparée de la place du Chemin de Fer (Napoléon III) par une grille en fonte. De part et d'autre de la façade, deux portiques d'entrée et sortie, étaient soutenus par sept colonnes ioniques.

Des colonnes métalliques à fût creux, entre les deux halles accolées derrière la façade, permettaient de recueillir les eaux de pluie.

**Quel est le rapport entre la Gare du Nord et ses riverains du 10<sup>e</sup> arrondissement à travers l'histoire ?**

Depuis ses origines, la gare du Nord est confrontée aux mouvements sociaux et politiques. Elle fut l'épicentre industriel de la métallurgie parisienne avec les usines Cavé, Calla, Cail, et celle de Victor Thiébaud, fondeur d'art et maire du 10<sup>e</sup> jusqu'au 4 septembre 1870. Elle s'est inscrite dans le tissu urbain

et populaire accompagnant, notamment les phénomènes migratoires.

**La Gare a-t-elle toujours été la première gare parisienne ? Et d'Europe ?**

C'est à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle que la gare du Nord devient la première gare parisienne, pour son trafic des marchandises tandis que le nombre de voyageurs transportés explose avec la nouvelle gare annexe construite en 1899 qui accueille les Trains-Tramways et la Petite ceinture de Paris.



Patrick Cognasson @ Le Parisien/Grégory Plesse

A partir de 1969 la gare du Nord a supplanté Saint Lazare pour la fréquentation des voyageurs et devient la première gare d'Europe. Elle est aujourd'hui la troisième gare du monde après Tokyo et Chicago.



**Patrick Cognasson**

« Histoire de la gare du Nord, au cœur de Paris, au carrefour de l'Europe »,

Paris, la Vie du Rail, décembre 2016

Prix : 30€





## DAVANTAGE DE BUREAUX DE VOTE DANS LE 10<sup>e</sup> CETTE ANNÉE

Des élections importantes ont lieu cette année : présidentielle les 23 avril et 7 mai puis législatives les 11 et 18 juin. Pour faire face à l'afflux historique d'inscriptions sur les listes électorales et pour faciliter à chacun l'exercice du droit de vote, la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement ouvre cette année un nombre record de bureaux de vote. Ils seront 39 pour les quatre tours de scrutin de 2017.

Chaque électeur reçoit actuellement une nouvelle carte électorale sur laquelle vous pouvez vérifier le bureau de vote où vous êtes inscrit.

### PROCURATIONS

Vous pouvez également d'ores et déjà établir une procuration si vous savez que vous serez absent lors d'un tour de scrutin, en vous rendant au commissariat central du 10<sup>e</sup> arrondissement (26 rue Louis Blanc). Il suffit d'apporter une pièce d'identité, une photocopie de carte d'identité, votre formulaire de demande de procuration (à télécharger en ligne) et un justificatif de domicile. Vous pouvez donner votre procuration à une personne inscrite sur les listes électorales partout dans Paris, et pas uniquement dans le 10<sup>e</sup> arrondissement.

Pour savoir où se trouve votre bureau de vote, consultez le site [www.bdv.paris.fr](http://www.bdv.paris.fr).



## UN FORUM LOGEMENT AU PLUS PRÈS DES HABITANTS DU 10<sup>e</sup>

Les 31 mars et 1<sup>er</sup> avril s'est tenu, en Mairie, le premier Forum logement du 10<sup>e</sup> arrondissement. Intitulé « Locataires et propriétaires : connaître ses droits pour vivre mieux », il a permis un échange direct entre les acteurs du logement et les habitants. Les adjoints au logement du 10<sup>e</sup> et de Paris, Dante Bassino et Ian Brossat, ont réaffirmé l'exigence de justice sociale s'agissant de ce thème prioritaire.

La Direction du Logement et de l'Habitat de la Ville de Paris ainsi que les bailleurs sociaux ont présenté le système de cotation et la charte des mutations sous forme de conférences, et avec un stand. Les moyens d'éco-rénover et de lutter contre l'insalubrité ont aussi été mis en avant, ainsi que les droits des locataires, notamment par la CAF, le CASVP, l'ADIL. Les Parisiens ont ainsi pu voir traduit en actes l'engagement de la municipalité à faire du logement la priorité de la mandature en cours.



## CATHERINE ARRIAL, NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES DE LA MAIRIE DU 10<sup>e</sup>

Catherine Arrial est depuis le début du mois de décembre 2016 la nouvelle directrice générale des services de la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement. Succédant à Yves Robert, elle a la responsabilité de l'organisation administrative et technique des services de l'arrondissement et, par exemple cette année du bon déroulement des opérations électorales dans le 10<sup>e</sup>.



Nouvelle entrée de l'hôpital, bd de la Chapelle



Plan du Nouveau Lariboisière

1 : bâtiment du Nouveau Lariboisière - 2 : bâtiment Galien - 3 : bâtiment Morax  
4 : bâtiments historiques - 5 : rue Guy Patin - 6 : Boulevard de la Chapelle  
7 : rue de Maubeuge

## BIENTÔT LE NOUVEAU LARIBOISIÈRE

L'Hôpital Lariboisière va bientôt entamer sa métamorphose. Communiquée en présence notamment de Martin Hirsch, Directeur Général de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris, et de Rémi Féraud, Maire du 10<sup>e</sup>, l'opération de restructuration et de modernisation de Lariboisière, qui représente un projet hospitalier majeur pour tout le nord parisien, sera réalisée grâce à un investissement de 315 millions d'euros de l'AP-HP.

L'intégralité du projet a été confiée au cabinet d'architectes Brunet Saunier et à Bernard Desmoulins, architecte DPLG.

Ce projet Nouveau Lariboisière prévoit le regroupement de toutes les activités d'hospitalisation et médico-techniques aujourd'hui situées dans des bâtiments séparés sur le site, peu adaptés techniquement et plus assez fonctionnels.

Un nouveau bâtiment sera donc construit et accueillera 489 lits, 17 salles du bloc opératoires, les urgences, la maternité et les services d'hospitalisation conventionnelle.

La maternité pourra accueillir 3 200 accouchements (contre 2 700 actuellement), et les urgences auront une capacité de 140 000 patients, contre 100 000 aujourd'hui. Des travaux de rénovation du bâtiment Galien seront également réalisés.

Le site entier étant transformé, l'entrée principale de l'hôpital ne sera plus rue Ambroise Paré mais Boulevard de la Chapelle, et il offrira une nouvelle façade, plus moderne et plus agréable. Vous pouvez trouver plus d'informations sur le projet de restructuration de l'Hôpital Lariboisière sur [www.hopital-nouveau-lariboisiere.aphp.fr](http://www.hopital-nouveau-lariboisiere.aphp.fr)



### CALENDRIER DU PROJET

#### Bâtiment Morax

- > Lancement des travaux : **1<sup>er</sup> trimestre 2018**
- > Ouverture : **1<sup>er</sup> trimestre 2019**

#### Nouveau Lariboisière

- > Lancement des travaux : **mi 2019**
- > Ouverture : **été 2022**

#### Bâtiment Galien rénové

- > Lancement des travaux : **mi 2022**
- > Ouverture : **2024**

#### Réhabilitation des peignes historiques

- > Réhabilitation des peignes de la frange est : **d'ici 2022 puis 2024**
- > Réhabilitation du reste des peignes : **d'ici 2024**



## OUVERTURE D'UNE HALLE ALIMENTAIRE RUE BICHAT

Dans le cadre du projet de halle alimentaire de la Ville de Paris, Kelbongoo, point de distribution de produits fermiers en circuit court, ouvrira bientôt ses portes au 3 rue Bichat, dans le nouvel immeuble de Paris Habitat. Fruits & légumes, produits laitiers, viandes, épicerie y seront distribués en direct de Picardie !

Vous souhaitez être informés de l'avancée des travaux et de l'ouverture ? Rendez-vous sur le site [www.kelbongoo.com](http://www.kelbongoo.com), rubrique « Commander », pour vous inscrire sur la liste de diffusion du point de distribution rue Bichat.

# L'ARRONDISSEMENT A SON NOUVEAU CONTRAT DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ

Outil essentiel pour l'arrondissement, le « Contrat de Prévention et de Sécurité » pour la période 2017-2021, a été signé lundi 27 février en Mairie par le Maire Rémi Féraud, Colombe Brossel, adjointe à la Maire de Paris chargée de la sécurité, et l'ensemble des partenaires (Préfecture de Police, Rectorat, Préfecture de Région, Parquet de Paris).

Fruit de longs mois de travail et de discussion menés par Stéphane Bribard, conseiller d'arrondissement délégué à la sécurité et à la

prévention, il constituera le document de référence pour la politique de sécurité de l'arrondissement au cours des prochaines années. Chacune des grandes priorités de l'action municipale dans ce domaine y est présentée.

Il est constitué de 17 fiches actions tirées des 3 grands axes de la politique de sécurité



d'arrondissement : prévenir la délinquance et promouvoir la citoyenneté, protéger les personnes vulnérables et accompagner l'accès aux droits, améliorer la tranquillité publique et mieux partager l'espace public.



## STÉPHANE BRIBARD, CONSEILLER D'ARRONDISSEMENT DÉLÉGUÉ À LA SÉCURITÉ ET À LA PRÉVENTION :

### Qu'est-ce que le contrat de prévention et de sécurité ?

Il s'agit d'un contrat partenarial entre les différents acteurs de la prévention et de la

sécurité: Police Nationale, Justice, Education Nationale, Préfecture de Région, Ville de Paris et Mairie du 10<sup>e</sup>. Il se fonde sur un partage de diagnostics des problématiques principales du 10<sup>e</sup> et a pour objectif de mieux organiser la complémentarité des actions aujourd'hui en cours dans ce domaine, et d'en développer de nouvelles si besoin. L'idée générale est de mieux articuler l'action des acteurs en matière de sécurité et de prévention pour que chacun exerce ses prérogatives et que les mesures prises soient coordonnées et connues des autres.

### Comment a-t-il été réalisé ?

Ce contrat de prévention et de sécurité pour la période 2017-2021 est le troisième de la sorte. Il est donc d'abord issu des conclusions tirées par les anciens contrats. En premier lieu, la Ville de Paris a consulté toutes les mairies d'arrondissement courant 2015 pour mettre en œuvre le Contrat Parisien de Prévention et de Sécurité, qui s'applique par définition dans

tous les arrondissements. Puis nous avons mis en place un comité de pilotage pour coordonner le travail et la réflexion des partenaires. Dès l'automne 2015, plusieurs réunions se sont tenues pour identifier les sujets spécifiques à notre arrondissement. Nous avons enfin réuni un CICA (Comité d'Initiative et de Concertation d'Arrondissement) en octobre 2016 avec les associations et conseils de quartier de l'arrondissement pour présenter le projet de contrat de prévention et de sécurité du 10<sup>e</sup> et permettre à chacun de l'enrichir.

### Quelles sont les particularités du contrat du 10<sup>e</sup> arrondissement par rapport au contrat parisien de prévention et de sécurité ?

L'essentiel du contrat est constitué d'une adaptation aux priorités et aux enjeux locaux du contrat parisien. Nous avons également inclus de nouvelles « fiches », qui dirigent notre action pour faire face aux spécificités de l'arrondissement : l'accompagnement de la salle de consommation à moindre risque et son intégration dans le quartier ou la gestion de la zone festive du Canal Saint-Martin sont par exemple abordés. Une fiche action est également dédiée à la Place de la République, partagée avec les mairies des 3<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> arrondissements pour organiser notre action en matière de sécurité

et de tranquillité publique. Une attention particulière a également été portée à la question du harcèlement de rue, qu'il nous faut combattre plus résolument, et au quartier de Château d'Eau où le respect du droit du travail doit être assuré. D'une manière générale, le contrat de prévention et de sécurité du 10<sup>e</sup> s'inspire des remontées du terrain, de l'expérience tirée du territoire par les élus et chacun des acteurs (Police, Justice, Education Nationale etc.).

### Comment le suivi des objectifs du contrat est-il réalisé ?

Nous avons à la Mairie du 10<sup>e</sup> une feuille de route pour notre action : nous nous donnons des objectifs et des échéances pour y parvenir. L'objectif est aussi de rester proche du terrain, d'écouter ce que les habitants et associations ont à dire, les remarques qu'ils peuvent apporter sur la situation dans tel ou tel lieu ou à tel ou tel moment. Nous continuerons bien entendu à échanger avec les conseils de quartier, les associations et les habitants pour mettre ce nouveau contrat de prévention et de sécurité au service de chacun d'entre eux.

## AMÉLIORER LA CIRCULATION AUTOUR DE LA GARE DU NORD



Depuis le début du mois de février, le plan de circulation aux abords de la Gare du Nord a été modifié pour prendre en compte les difficultés des anciens plans et améliorer le cadre de vie des riverains de la Gare. Les fréquents embouteillages et les nuisances sonores importantes entraînés par la présence de nombreux véhicules nécessitaient en effet une évolution, réalisée il y a quelques semaines. Désormais, la branche Sud de la rue de Dunkerque est rouverte à la circulation sur le parvis de la gare et la branche Nord est requalifiée en zone de rencontre.

Pour accompagner cette évolution et appeler les automobilistes (particuliers, chauffeurs de VTC, taxis, etc.) au civisme, la Mairie du 10<sup>e</sup> a lancé une nouvelle campagne de communication avec des panneaux d'informations appelant au respect de la réglementation : pas de dépose de clients ou d'arrêts sur des lieux non prévus, pas d'utilisation intempestive du klaxon, etc. Les résultats de ce nouveau plan et de cette campagne d'information sont pour l'instant positifs avec une plus grande fluidité de la circulation autour de la gare, un meilleur suivi de la réglementation et une forte diminution des nuisances sonores dans le quartier.

## PARTICIPEZ AUX RENCONTRES PHOTOGRAPHIQUES DU 10<sup>E</sup> !



**Inscriptions :** [rencontresphotoparis10.fr](http://rencontresphotoparis10.fr)

Photographes, inscrivez-vous du 5 avril au 14 mai pour participer aux Rencontres Photographiques du 10<sup>e</sup> arrondissement. Elles auront lieu du 12 octobre au 19 novembre dans notre arrondissement et sont l'occasion de présenter le travail artistique des nombreux photographes du 10<sup>e</sup>, de leurs différents univers, de leurs méthodes ou de leurs techniques. A travers elles, c'est la visibilité de vos œuvres et de votre travail qui sera renforcée : ne laissez pas passer l'occasion, soyez nombreux à candidater ! Cette année, c'est l'association Fetart qui sera chargée de l'organisation des Rencontres Photographiques.

## LE FONDS DE PARTICIPATION DES HABITANTS : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le fonds de participation des habitants est une aide financière pouvant aller jusqu'à 800 euros pour soutenir des projets d'animation de quartier. Il s'adresse à des groupes d'habitants (au moins 3) ou à des associations ne percevant pas de subventions publiques dont le projet est le renforcement du lien social et de la convivialité dans leur quartier.

Pour plus d'informations, contactez [FPH10@arc75.fr](mailto:FPH10@arc75.fr) ou le Club Tournesol (01 46 07 05 17).



## LA SCALA : ENTRETIEN AVEC FRÉDÉRIC BIESSY, NOUVEAU PROPRIÉTAIRE DE LA SALLE

Vue de la salle terminée de la Scala en 2018

La Scala, ancienne salle de music-hall située au 13 Boulevard de Strasbourg dans le 10<sup>e</sup>, créée en 1874 a été successivement salle de spectacle et de cinéma avant de fermer en 1999. L'année dernière, Mélanie et Frédéric Biessy l'ont rachetée pour la transformer et lui redonner vie. Entretien.

### Question simple : pourquoi la Scala ? Pourquoi cette salle, qui a connu plusieurs vies, vous a-t-elle intéressé ?

La Scala est un lieu mythique de la vie culturelle et artistique parisienne depuis 1874, et même auparavant car elle a été bâtie sur un ancien café chantant datant du début du XIX<sup>ème</sup> siècle. Prestigieuse, elle était une salle où les plus grandes stars de la chanson, du music-hall et du théâtre se sont produites. Depuis plusieurs

années, elle est vide et inutilisée. Ma femme Mélanie passe souvent devant, et puisqu'elle travaille dans un fonds d'investissement et que je suis moi un homme de l'art, nous sommes dits qu'ensemble, nous pouvions en faire quelque chose et lui redonner vie. Nous avons donc décidé de l'acheter début 2016.

### C'est un engagement financier et personnel important : qu'est-ce qui vous donne confiance dans le succès de ce projet ?

Le terrain et les conditions générales du projet que nous portons assureront une capacité de 700 personnes, ce qui est largement suffisant pour assurer la rentabilité financière du lieu. De grands comédiens ou metteurs en scène sont déjà intéressés pour s'y produire : notre projet est de les laisser faire eux-mêmes la programmation. Il n'y aura pas un directeur envahissant et décidant de tout, les artistes eux-mêmes auront ici leur maison et leur talent et leur public feront vivre cette nouvelle Scala.

### Quel est votre projet pour la Scala ?

Nous voulons en faire un théâtre d'art, lui redonner donc sa vocation historique. Transformée en salle de cinéma, rachetée pour devenir une cathédrale baptiste, la Scala redeviendra donc ce pour quoi elle est née : le spectacle. Il y aura une salle modulable de 550 places (des gradins de 350 places et deux balcons de 100 places chacun). La salle a une profondeur de 25 mètres, ce qui est largement suffisant, et le hall lui-même sera utilisé et pourra même devenir une scène : les artistes pourront s'y produire aussi, y présenter des œuvres, etc. Nous voulons que tout le bâtiment soit mis à profit pour l'art et le spectacle. Il y aura enfin un

restaurant ouvert du petit-déjeuner au milieu de la nuit pour accueillir le public et tous les curieux et passants.

### Quel est le calendrier des travaux et des évolutions de la salle ?

La salle ouvrira le lundi 11 juin 2018 ! C'est Johann Bourgeois, un comédien talentueux qui inaugurera la nouvelle scène avec son spectacle « Scala », qui reviendra sur l'histoire et l'esprit du lieu. Puis dès le mois de septembre, Isabelle Huppert s'y produira, ainsi que le Paris Percussion Group, qui donnera de la musique au lieu, et au quartier. L'idée est que l'ouverture se ressente dans le quartier : que celui-ci entre dans la salle et que la salle déborde de ses murs pour faire partager le spectacle le plus largement possible.

### Pensez-vous que le quartier du Boulevard de Strasbourg et des Portes soit un bon espace pour un tel projet ?

Il n'y a pas meilleur endroit. Le quartier du Boulevard de Strasbourg et des Portes était appelé le « Quartier des Chansons » par Maurice Chevallier. Il comptait des dizaines de théâtres, de salles de spectacles, de concerts au début du XX<sup>ème</sup> siècle et est encore très dynamique aujourd'hui. C'est un environnement très diversifié, tant dans sa population que dans ses activités. Un lieu aussi cosmopolite et ouvert est parfait pour une salle comme la Scala, qui retrouvera l'esprit de mélange et de liberté qui faisait son succès et son prestige dès le milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle. Le quartier se sentira chez lui dans cette salle, et la nouvelle Scala sera ici chez elle.



La Scala en 1934

## GROUPE SOCIALISTE

« A mi-mandat, déjà de belles réalisations »

Depuis notre réélection il y a trois ans, nous avons mené à bien ou engagé de nombreux projets que vous avez soutenus en nous faisant à nouveau confiance. Parmi eux, l'ouverture d'un nouveau jardin, celui de l'Échiquier, qui donne naissance ce printemps à un nouvel espace vert au sud-ouest de l'arrondissement, entre le Boulevard de Bonne-Nouvelle et la rue de l'Echiquier.

Nous sommes fiers aussi d'avoir permis l'installation de la salle de consommation à moindre risque, assumant ainsi de participer à une expérimentation importante en matière de santé publique, et nous restons très vigilants sur son intégration dans le quartier.

D'autres réalisations majeures verront le jour dans la deuxième partie de notre mandat, d'ici 2020. Le Nouveau Lariboisière est prêt à être lancé, et modifiera durablement le visage du nord de notre arrondissement. Le Balcon Vert et la nouvelle liaison entre les Gares du Nord et de l'Est, pour laquelle une concertation a lieu en ce moment, permettront de rendre son attrait et son intérêt à ce quartier. C'est le même objectif qui préside à notre engagement pour la Promenade Urbaine de Barbès à Stalingrad : améliorer le cadre de vie et créer un lien avec le 18<sup>e</sup> arrondissement. Nous accompagnons également des initiatives privées, notamment la création de lieux culturels, comme la Scala prochainement.

La démocratie au plus près de la vie de nos quartiers est au cœur de nos priorités : les réunions publiques sur le réaménagement de la rue du Faubourg Saint-Martin, qui sera bientôt réalisé, ou sur la nouvelle place Jan Karski (rond-point Louis Blanc – Philippe de Girard) sont autant de preuves de notre volonté de nous engager avec vous dans le renouvellement et la transformation du 10<sup>e</sup>.

Bien sûr, nos objectifs doivent s'inscrire dans la durée : rendre les modes de déplacement plus doux, améliorer la qualité de l'espace public, continuer de verdifier la ville, créer des logements pour tous et développer de nouveaux équipements de service public.

Forts du travail déjà accompli par notre équipe dirigée par Rémi Féraud et de l'action engagée à Paris avec Anne Hidalgo, nous sommes déterminés à mettre en œuvre jusqu'en 2020 nos engagements pour le 10<sup>e</sup> arrondissement.

LES ÉLUS SOCIALISTES DU 10<sup>e</sup> :

**Rémi Féraud, Eric Algrain, Paul Beaussillon, Stéphane Bribard, Alexandra Cordebard, Hélène Duverly, Elise Fajgeles, Sybille Fasso, Bernard Gaudillère, Paul Simondon, Olga Trostiansky**

## GROUPE COMMUNISTE

« Où va l'argent public ? »

L'actualité de l'année 2017 nous donne à voir une accumulation d'affaires en lien avec l'utilisation de l'argent public. Ces affaires cachent d'autres scandales financiers. À l'invitation de Nicolas Bonnet, Eric Bocquet et Alain Bocquet ont présenté à Bercy début 2017 leur livre « sans domicile fisc ». Ils y dénoncent les pratiques de fraudes et d'évasion fiscale qui font perdre chaque année au budget de la France environ 80 Milliards d'euros. Une telle somme suffirait à répondre aux besoins de santé, d'éducation, de culture, de transports...

Alors que les salaires et le pouvoir d'achat se dégradent, on assiste au détournement des richesses vers la spéculation, à une explosion des dividendes au profit des actionnaires et à un creusement des inégalités.

Il est possible de faire monter l'exigence de la lutte contre l'évasion fiscale par exemple en demandant des comptes aux grandes entreprises fraudeuses. Et nombre d'entre elles ont des enseignes dans le 10<sup>ème</sup> (Starbucks, Mac Donalds...) ! Les élus communistes parisiens ont déjà lancé ce type d'initiatives en octobre 2016 avec une manifestation devant le siège d'Apple, l'un des champions européens de l'évasion fiscale à grande échelle. La Commission européenne leur réclame près de 13 Milliards d'euros.

Mais ce n'est pas le seul scandale. Le CICE (Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi) a permis d'accorder plus de 20 milliards d'euros chaque année, (soit 1% du PIB), en cadeau aux grandes entreprises sans contrepartie ni contrôle.

Un exemple frappant : La Poste qui a touché près de 345 millions d'euros de CICE en 2015, a dans le même temps supprimé 7 655 emplois au plan national. Et nous le constatons au quotidien, les bureaux de postes ferment les uns après les autres (Gare du Nord, Gare de l'Est...). Preuve de l'échec de cette politique de cadeaux fiscaux.

L'argent public, au lieu d'être versé aux entreprises sans contrôle ni exigence de résultat doit servir au développement des services publics. Exigeons une COP fiscale, réunissant tous les États, dédiée à la finance pour engager une réelle politique de lutte contre l'évasion fiscale.

**Dante Bassino,**

adjoint au Maire du 10<sup>e</sup> arrondissement en charge du logement.

**Didier Le Reste,**

conseiller de Paris, conseiller du 10<sup>e</sup> arrondissement délégué à la Politique de la Ville et à l'Intégration

**Dominique Tourte,**

conseillère du 10<sup>e</sup> arrondissement déléguée à la Petite Enfance, à la Protection de l'enfance et à la Famille.

## GROUPE EELV

### « Un accueil digne pour les migrant-es à Paris »

C'est désormais devenu une habitude de voir des personnes élire domicile sur les trottoirs de nos quartiers du Nord Est parisien, avant d'être remplacés par des grilles et des blocs de pierres. Nous avons nous aussi pris l'habitude de ne pas accepter cet état de fait et de proposer l'amélioration des conditions d'accueil de ces hommes, femmes et enfants, parce nous ne pouvons accepter qu'ils subissent indifférence et humiliation après avoir affronté les dangers des routes de l'exil.

Pour cela nous n'avons cessé de réclamer l'ouverture de places d'hébergement. Si nous nous sommes félicités de l'ouverture des centres de la Chapelle et d'Ivry par la ville de Paris, nous avons aussi alerté sur leurs trop faibles capacités d'accueil, qui donnent aujourd'hui lieu à une prévisible saturation du dispositif.

Nous demandons donc l'ouverture de nouvelles structures capables d'accueillir les migrants dans des conditions dignes. Car face à l'urgence humanitaire, la ville de Paris, les collectivités et l'État ont le devoir de faire preuve d'une réactivité que nous refusons de croire impossible. Récemment, ce sont 15 000m<sup>2</sup> vacants et publics, dans le 10<sup>e</sup> arrondissement, qui ont été occupés pour dénoncer le mal-logement. En effet, nous demandons régulièrement la mobilisation du patrimoine immobilier intercalaire et donc temporairement inutilisé de la ville dans chaque arrondissement, qui permet de proposer rapidement des places d'hébergement dans l'attente de pérenniser les solutions de logement digne.

Nous dénonçons aussi fermement toute attitude de harcèlement à l'encontre de ces populations déjà fragilisées, que ce soit par des membres des forces de l'ordre, comme toute action publique visant à rendre plus difficile encore le travail des associations sur le terrain.

Enfin, face à la situation migratoire et pour le respect du principe de libre circulation inscrite dans la Déclaration des Droits de l'Homme, nous portons avec nos parlementaires la volonté d'abroger les règlements de Dublin 2 qui obligent les personnes à demander l'asile dans leur premier pays d'arrivée en Europe, tout en soumettant la Grèce et l'Italie à une pression démographique et humanitaire insoutenable.

#### **Sylvain Raifaud,**

adjoint au Maire du 10<sup>e</sup> arrondissement chargé de la démocratie locale et du budget participatif, de la vie associative et des espaces verts

#### **Léa Vasa,**

adjointe au Maire du 10<sup>e</sup> arrondissement chargée de l'économie sociale et solidaire, du développement durable, du suivi du Plan climat énergie et du handicap

#### **Anne Souyris,**

co-présidente du groupe écologiste au Conseil de Paris, conseillère du 10<sup>e</sup> arrondissement déléguée à la santé

## GROUPE LES RÉPUBLICAINS

### « Du balai ! »

Paris est souillée, Paris est sale. Mais la propreté de notre ville semble être la grande oubliée de la majorité. Alors même que Bertrand DELANOE a avoué regretter « avoir lâché trop vite sur le sujet », force est de constater qu'Anne HIDALGO n'a pas fait remonter ce qui est pourtant l'une des principales préoccupations des Parisiens dans la liste de ses priorités.

Elle avait pourtant annoncé en avril 2014, lors de son premier déplacement en tant que Maire, que la propreté serait un axe majeur de son mandat. Il aura toutefois fallu attendre deux ans pour qu'un plan d'actions -timide- soit présenté. Las, en 2017, et après quelques « mesurette » complémentaires, les Parisiens attendent toujours des résultats, soulignent les manquements de la gestion municipale et s'exaspèrent à juste titre qu'on laisse la ville lumière souillée.

Les ressources pourtant ne manquent pas, car les habitants continuent à être matraqués fiscalement. Mais tout est question d'allocation des recettes. Or, en 2015 par exemple, si le service de propreté de Paris a collecté 555,5 millions d'euros de recettes, 271,8 millions seulement ont été consacrés à la politique de propreté de notre ville, soit à peine la moitié. A chaque Parisien donc de juger où va son argent.

Et si les moyens sont essentiels, la volonté politique doit les accompagner. Les divisions locales de propreté souffrent de postes non pourvus ; la Direction de la propreté et de l'eau détient la palme de l'absentéisme à la ville de Paris et moins de 45 000 euros annuels sont alloués par la Ville au matériel supplémentaire de propreté par arrondissement. Mais peut-on sérieusement imaginer que cette politique à la petite semaine puisse vraiment répondre au défi de la propreté de Paris ?

Enfin, la mairie commence à peine à traiter la prolifération des rats. Et c'est sans dire que la saleté est à l'origine de la multiplication des rongeurs. Si on ne s'attaque pas sérieusement et durablement à la propreté de Paris, les rats continueront à croiser le chemin des Parisiens. En somme, on continuera à traiter les effets sans s'adresser aux causes.

Alors du balai !

#### **Déborah Pawlik,**

Présidente du groupe Les Républicains au conseil d'arrondissement, Vice-présidente du groupe Les Républicains au Conseil de Paris

**Laurent Schouteten,**  
conseiller d'arrondissement

**Frédéric Bouscarle,**  
conseiller d'arrondissement



Le tableau d'Albert Herter à la gare de l'Est (Accrochage originel sur le quai transversal, juste près des heurtoirs)  
*Cliché 7 Septembre 1932*



La deuxième fontaine aux lions de la place du Château-d'Eau (Actuellement au milieu de la place Félix Eboué)

## LE PATRIMOINE DÉPLACÉ DU 10<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT

*L'idée de ce thème est venue de «Paris déplacé - Du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours - Architecture, fontaines, statues, décors» de Ruth Fiori & Gilles Fiori (Parigramme, mai 2011, 278 pages). Il s'agit du patrimoine culturel matériel : patrimoine mobilier (peintures, sculptures, mobilier urbain, etc.) et patrimoine immobilier (monuments). Les déplacements peuvent être liés à des démolitions, réaménagements urbains et agrandissements d'équipements, des dons d'individus ou d'organismes, etc. Dans le 10<sup>e</sup>, les exemples abondent, en voici quelques-uns.*

### Le tableau d'Albert Herter à la gare de l'Est

Lorsque vous traversez la gare de l'Est par le hall Alsace, en vous dirigeant vers les voies, la monumentale fresque « Le départ des poilus, août 1914 » d'Albert Herter vous apparaît. Peinte en mémoire de son fils Everit Albert Herter, décédé des blessures reçues en juin 1918 à Château-Thierry, elle a été inaugurée le 8 juin 1926. Elle venait du château de Versailles, où une grande salle servait d'atelier pour cette œuvre de 60m<sup>2</sup>, pesant une tonne.

Accrochée sur le quai transversal, juste près des heurtoirs, elle a subi pendant plus de vingt ans les effets de la fumée des locomotives à vapeur et a été retirée une première fois en 1948 pour être restaurée. Exposée en 1964 pour le Cinquantenaire de 14-18, elle a été de nouveau décrochée, puis raccrochée.

Elle a migré dans le hall Alsace, au-dessus des guichets, à droite, en direction des voies. Chacune de ses absences a été l'occasion de fortes inquiétudes, notamment lors de son décrochage en février 2006, à l'occasion des travaux visant à l'adaptation de la gare au TGV Est. Elle avait été transportée dans les réserves de la Cité du Train à Mulhouse pour être restaurée. Le 18 janvier 2008, le tableau d'Herter était dévoilé, installé dans son emplacement actuel.

### Le 10<sup>e</sup> arrondissement, exportateur de fontaines

La place de la République, à cheval sur les 3<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> arrondissements, ne porte son nom actuel que depuis 1879 : elle s'appelait place du Château-d'Eau depuis 1811. La première fontaine aux lions de la place du Château-d'Eau est l'œuvre en 1811 de l'ingénieur Pierre-Simon Girard. Elle reprend le modèle des lions de Nubie, sagement couchés. Sous-dimensionnée sur la nouvelle grande place créée par les travaux d'Hausmann, elle est démontée en 1867 et remontée dans la cour des tous récents abattoirs de La Villette.

La deuxième fontaine aux lions est créée en 1867 par Gabriel Davioud : elle est plus monumentale et les lions s'y redressent avec fierté ! Mais pour peu de temps car la statue de la République des frères Morice chasse en 1880 fontaine et lions de ce qui est devenu la place de la République. La place Félix-Eboué les accueille, vers 1884.

Les fontaines aux dauphins de la place de la République, probablement l'œuvre de Joseph Bouvard, successeur de Davioud, accompagnent en 1883 l'aménagement de bassins de part et d'autre de la statue. Elles seront démontées en 2013 lors des travaux d'aménagement de la place de la République, et réinstallées durant l'été 2015 dans les jardins

des Champs-Élysées, dans le prolongement du Petit Palais et du Grand Palais.

### À la mairie du 10<sup>e</sup> : le buste d'Henri Brisson, par Paul Landowski

Après 37 ans d'atermoiements, ce buste n'a été installé qu'en 1950 dans notre mairie. Dans le hall d'entrée, on peut admirer dans une niche une œuvre du sculpteur Paul Landowski (1875-1961) : le buste d'Henri Brisson.

Henri Brisson (1835-1912), élu en 1871 député du 10<sup>e</sup> arrondissement a été un des hommes majeurs (et courageux) de la III<sup>e</sup> République, très présent dans le 10<sup>e</sup>, élu à huit reprises. Après le procès du Capitaine Dreyfus, il obtint du Conseil des Ministres la décision de saisir la Cour de Cassation d'une demande en révision.

Dans les notes de son journal, le sculpteur évoque déjà en 1914 « Terminé esquisse monument Henri Brisson », mais en 1923 : « ... ce ne sera qu'un buste ».

Bien que commandé par le comité Henri Brisson, le buste se trouve encore dans l'atelier de Landowski en 1948. Dans « Paul Landowski » : l'œuvre sculpté », de Michèle Lefrançois, un conflit se fait jour : « Une lettre des Beaux-Arts datée du 29 janvier 1948 fait état de la demande de la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement d'installer le buste dans son vestibule, mais y répond négativement en invoquant l'impossibilité de déplacer la sculpture préexistante : L'Artisanat. »

Il faudra attendre une intervention du conseil municipal de Paris en avril 1950 pour que le buste d'Henri Brisson soit enfin installé à la Mairie du 10<sup>e</sup> !

**Michel Tiard,**

*Président d'Histoire et Vies du 10<sup>e</sup>*